

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Osmosis Resource Efficient Equity Market Neutral Fund (le « Fonds »)

Un compartiment d'OSMOSIS ICAV (l'« ICAV »)

(ISIN : IE00BF19C821, Catégorie d'actions : A)

Ce Fonds est géré par Prescient Fund Services (Ireland) Limited (le « Gestionnaire »)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de fournir un portefeuille neutre par rapport au marché avec un accent sur l'efficacité des ressources et de surperformer l'US Fed Funds Effective (FEDL01 Index) (l'« Indice de référence »). Le Gestionnaire d'investissement sera libre de choisir la manière dont il souhaite investir les actifs du Fonds dans le respect des limites établies dans la politique d'investissement correspondante et cherchera à structurer le portefeuille du Fonds de manière à ce qu'il présente un ratio de positions longues/courtes anticipées de 150/150.

Le Fonds investira principalement dans, et sera exposé à, des actions et des titres liés à des actions de sociétés, dont des actions ordinaires, des actions préférentielles et des actions préférentielles convertibles ainsi que des certificats de dépôt américains et des certificats de dépôt mondiaux, des bons de souscription et des droits. Toutes les valeurs de sociétés auxquelles le Fonds est susceptible d'obtenir une exposition doivent être des composantes de l'indice MSCI Developed World Index. Le Fonds peut obtenir une exposition à des actions et des titres liés à des actions de sociétés, soit directement, soit par le biais d'instruments financiers dérivés (« IFD »), et notamment des swaps de rendement total.

Le Fonds peut investir principalement dans des IFD à des fins d'investissement et/ou de gestion efficace du portefeuille, notamment pour des besoins de couverture. L'effet de levier sera généré par le fonds à travers l'effet de levier inhérent à certains IFD. Le Fonds peut, à des fins de couverture, utiliser des IFD pour se couvrir tant contre les fluctuations des valeurs relatives des positions de son portefeuille (libellées dans une devise autre que la devise de référence) que contre la devise de référence du Fonds.

Le Fonds peut à tout moment, grâce à l'utilisation d'IFD, disposer de considérables soldes de trésorerie à investir, lesquels sont susceptibles d'être placés dans des liquidités et avoirs équivalents ou autres actifs liquides accessoires tels que des fonds du marché monétaire, des instruments du marché monétaire (p. ex. des billets de trésorerie, des certificats de dépôts et des dépôts de liquidités). Le Fonds peut également investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative dans des organismes de placement collectif, notamment des fonds du marché monétaire et des fonds négociés en Bourse à capital variable.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative dans des titres non cotés et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des titres nouvellement émis et prévus d'être inscrits à la cotation sur une Bourse reconnue avant un an.

Le Gestionnaire d'investissement sélectionne ces valeurs à l'aide du modèle créé par Osmosis et basé sur l'efficacité des ressources (Osmosis Model of Resource Efficiency, le « Modèle MoRE »). Le Modèle MoRE a été développé par le Gestionnaire d'investissement de manière à noter les sociétés en fonction de l'efficacité de leurs ressources grâce aux informations recueillies en matière de consommation d'énergie et d'eau et de production de déchets. Le Fonds applique une stratégie d'investissement globale, sans cible particulière par rapport à un secteur industriel, géographique ou autre secteur de marché quelconque. Ce Fonds est activement géré par rapport à l'Indice de référence du simple fait que son objectif d'investissement consiste à surperformer l'Indice de référence en question. Il est prévu que le Gestionnaire d'investissement, ayant toute discrétion pour ce faire, investisse dans des titres non inclus dans l'Indice de référence de manière à saisir des opportunités d'investissement. La stratégie d'investissement et l'allocation des participations du Fonds peuvent entraîner une déviation par rapport à l'Indice de référence qui peut être importante.

Les coûts des opérations de portefeuille peuvent avoir une incidence sur la performance du Fonds. Les coûts des opérations de portefeuille sont prélevés sur les actifs du Fonds, en sus des frais indiqués ci-dessous.

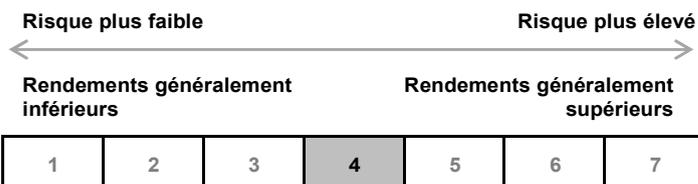
La performance du Fonds est mesurée par rapport à l'Indice de référence. Tout revenu généré par le Fonds sera réinvesti et aucune distribution de dividendes n'est prévue. La devise de référence du Fonds est le dollar américain.

Vous pouvez acheter et vendre des actions du Fonds tout Jour ouvrable.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs prévoyant de retirer leur investissement avant une période allant de 3 à -5 ans. Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous référer à la section « Investment Objectives and Policies » du Prospectus.

Sauf définition contraire dans le présent document, tous les mots et expressions définis dans le Prospectus en vigueur du Fonds auront la même signification.

Profil de risque et de rendement du Fonds



L'indicateur ci-dessus n'est pas une mesure du risque de perte en capital, mais de l'évolution de la valorisation du Fonds dans le temps.

- Il se fonde sur des données historiques et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut varier dans le temps.
- L'indicateur est conçu pour aider les investisseurs à comprendre les variations à la baisse et à la hausse pouvant affecter leur investissement. Un fonds de catégorie 1 n'est pas un investissement sans risque : Le risque de pertes est faible, mais la probabilité de réaliser des gains est également limitée. Dans un fonds de catégorie 7, le risque de perdre votre apport est élevé, mais la possibilité de réaliser des plus-values l'est aussi.
- Le Fonds se situe dans la catégorie susmentionnée en raison de la composition cible de son actif.
- Le Fonds ne donne aucune garantie aux investisseurs quant à la performance et aux sommes investies.

Outre le risque signalé par l'indicateur, la valeur globale du Fonds peut être considérablement affectée par les éléments suivants

- Risque lié aux actions : Le Fonds investit dans des actions de sociétés et leur valeur est susceptible d'être défavorablement affectée par les évolutions survenant au sein des sociétés elles-mêmes ou bien au sein de l'industrie ou de l'économie dans lesquelles ces dernières exercent leur activité.

• Risque de change : Les variations des taux de change entre les devises des investissements détenus par le Fonds et la devise de référence du Fonds peuvent affecter négativement la valeur d'un investissement.

• Risque opérationnel : Le Fonds est exposé au risque de perte découlant de processus inadéquats ou défectueux, de personnes ou de systèmes ou de ceux de tiers tels que les personnes responsables de la garde de ses actifs.

• Risque de liquidité : Le risque découlant de l'absence de négociabilité d'un placement qui ne peut être acheté ou vendu assez rapidement pour prévenir ou minimiser une perte.

• Risque lié à la négociation d'instruments dérivés : Les produits dérivés sont hautement sensibles aux variations des actifs sur lesquels ils sont basés. Par ailleurs, il existe un risque que l'établissement financier négocie avec un intermédiaire ou une contrepartie qui manque à ses obligations contractuelles.

• Risque lié à l'effet de levier : Le recours à l'effet de levier peut augmenter les risques d'investissement du Fonds de manière considérable, notamment (i) le risque de subir des pertes d'investissement supérieures à celles qui se produiraient sans l'utilisation d'une stratégie d'effet de levier, (ii) le risque de devoir faire face à des appels de marge ou autres exigences de dépôts de marges provisoires susceptibles de le contraindre à liquider prématurément ses positions d'investissement et (iii) le risque de ne pas pouvoir liquider ses actifs d'une manière suffisamment rapide pour lui permettre de repayer ses obligations.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous référer à la section « Risk Factors » du Prospectus. Veuillez vous reporter à la section « Informations pratiques » pour savoir comment obtenir une copie.

Frais relatifs au Fonds

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ceux de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	3,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit versé.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants	1,21 %
----------------	--------

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

Commission de performance	0,00 %
---------------------------	--------

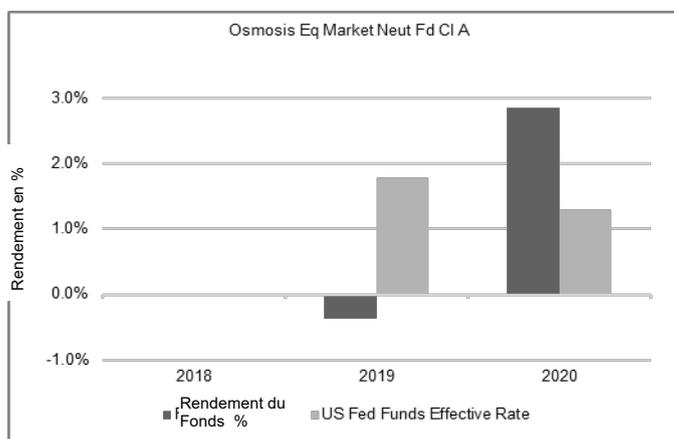
Les Frais d'entrée et les Frais de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Il est possible que vous payiez des frais considérablement inférieurs ou que vous n'en payiez pas du tout. Les frais d'entrée et de sortie peuvent vous être communiqués par votre conseiller financier, votre distributeur ou par le Gestionnaire du Fonds.

Il n'est actuellement pas prévu de prélever de commission de conversion ; néanmoins, si cela devait être le cas, celle-ci ne pourrait pas dépasser 3 % du prix de souscription.

Le montant des frais courants indiqué correspond à une estimation des frais pour les 12 premiers mois d'exploitation du Fonds. Pour chaque exercice financier, le rapport annuel relatif au Fonds inclura le détail exact des frais imputés. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de performance (le cas échéant) ainsi que le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par l'OPCVM sur l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour toutes informations détaillées relatives aux frais, y compris l'application d'un prélèvement anti-dilution, veuillez vous référer à la section « Fee and Charges » du Prospectus de l'ICAV et du Supplément du Fonds.

Performances passées



Le graphique présente la performance annuelle du Fonds en USD pour chaque année civile de la période couverte dans le graphique. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque année.

Le Fonds a été établi le 15 juin 2018. Cette catégorie a été créée le 18 juin et lancée en 2018.

La performance est indiquée avant déduction des frais courants. Les frais d'entrée/sortie sont exclus du calcul.

La performance passée est basée sur la valeur liquidative (VL) du Fonds et ne constitue pas une indication fiable de ses résultats futurs.

Note : Étant donné que le LIBOR devrait être suspendu à la fin de 2021 au profit de l'utilisation croissante d'autres taux d'intérêt de référence, le Fonds a changé d'indice de référence le 18 juin 2020 afin de se comparer désormais à l'indice des Fonds fédéraux.

Informations pratiques

Dépositaire du Fonds : Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.

Informations supplémentaires : Des exemplaires du Prospectus d'Osmodis ICAV et des rapports annuel et semestriel du Fonds sont disponibles en anglais et peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Agent administratif, du Gestionnaire d'investissement ainsi qu'auprès de Prescient Fund Services (Ireland) Limited (le « Gestionnaire »), 35 Merrion Square East, Dublin 2, Irlande ou sur www.prescient.ie.

Prix des actions/VL : La valeur liquidative du Fonds est calculée en USD. Les cours des actions sont publiés en USD chaque jour ouvrable. Les cours sont disponibles auprès du Gestionnaire d'investissement et du Gestionnaire aux heures de bureau normales, et feront l'objet d'une publication sur le site Internet (irlandais) de Prescient Fund Services : www.prescient.ie.

Imposition : Le Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. En fonction de votre pays de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller.

Échanges : Vous avez la possibilité d'échanger vos actions contre les actions d'une autre catégorie du Fonds ou d'une catégorie appartenant à un autre compartiment d'Osmodis ICAV ; ces opérations sont sujettes aux frais d'échange du Fonds ; cf. la section « Frais relatifs au Fonds ». Veuillez vous reporter au Prospectus pour de plus amples informations

concernant les modalités d'échanges.

Structure du Fonds : le présent document décrit une catégorie d'actions du fonds Osmodis Resource Efficient Equity Market Neutral Fund, un compartiment d'Osmodis ICAV. Les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment d'Osmodis ICAV sont ségrégués de ceux des autres compartiments en vertu des dispositions légales irlandaises. Le Prospectus est préparé pour Osmodis ICAV dans son intégralité. L'ICAV peut publier des rapports périodiques séparés eu égard à chacun de ses compartiments ou bien pour l'intégralité de ses compartiments. Vous trouverez de plus amples informations sur Osmodis ICAV dans le Prospectus.

Rémunération : Les détails actualisés de la politique de rémunération du Gestionnaire, dont, entre autres, une description des modalités de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, en ce compris la composition de la rémunération des membres du comité, s'il y a lieu, sont disponibles sur www.prescient.ie. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera tenu à votre disposition, sans frais, sur demande auprès du Gestionnaire.

Responsabilité concernant les informations : La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Osmodis ICAV a été agréé avec prise d'effet au 7 avril 2017 en vertu de la Réglementation sur les OPCVM. Prescient Fund Services (Ireland) Limited est agréée en Irlande depuis le 18 mars 2011 et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Ce Document d'information clé est exact au 12 février 2021.